

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Optique Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1729 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHAOUF Fatiha ép KHENBOUBI

Date de naissance : 3.01.1954

Adresse : Résidence Nacéra - Casablanca

Tél. : 06 61 29 42 55 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/09/2022

Nom et prénom du malade : Dame chaouf fatiha Age : 64 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Scopulopathies + NCP

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
NCP

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : NCP

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 15/09/2022 Le : 15/09/2022

Signature de l'adhérent(e) : CHAOUF Fatiha

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/09/22	CS		300,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE BENEZIENNE</i> 182, 632, 50 0522370125	15.10.2022	632, 50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Université Internationale Cachik Khania Dr. ASSIMA MARIAM Radiologist</i>	15/09/22	- Rd 1.000 Cenix - Rd 82.000 → Echographie de l'utérus	860.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & \hline & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le : 17/03/2021.

Mme CHAOUF Fatiha

① Echographie de l'épaule

droite

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

17/09/2008

Mme CHAOUF Fathia

- 1) Rx Radios Crural (F+R)
en charge
- 2) Rx épaule dré (F)

Casablanca, le 15/09/2022

PATIENT : **CHAOUF Fatiha**

DATE NAISSANCE : **30/08/1954**

NUMERO DOSSIER : **2200561662**

ECHOGRAPHIE DE L'EPAULE DROITE ++++

TECHNIQUE : Des coupes écho tomographiques ont été réalisées au niveau des deux épaules de façon comparative à l'aide d'une sonde de 8 / 12 Mhz.

RESULTATS :

- Tendon supraépineux aminci d'aspect hétérogène siège de quelques hypoéchogènes ne s'affranchissant pas à l'artefact d'anisotropie sans interruption de la continuité de ses fibres.
- Epanchement minime de la bourse sous acromio-deltoïdienne.
- Les tendons infra épineux et sub scapulaire sont de taille normale et symétrique, d'échostructure homogène, de contours réguliers, gardant le parallélisme des bords sans solution de continuité.
- Tendon du long biceps en place entouré d'un épanchement liquide péribicipital de moyenne abondance.
- Absence d'anomalie focale des parties molles.
- Arthrose acromio-claviculaire modérée.

CONCLUSION :

Aspect échographique d'une tendinopathie du supra épineux avec bursite sous acromio-deltoïdienne.

Epanchement modérée de la bourse péribicipital.

Signé : **Dr KASSIMI**

Dr KASSIMI
Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Dr KASSIMI
Medecin Radiologue
2200561662

Casablanca, le 15/09/2022

PATIENT : **CHAOUF Fatiha**

IPP : **181212135012RA**

DATE NAISSANCE : **30/08/1954**

NUMERO DOSSIER : **2200561662**

Rx DU RACHIS CERVICAL FACE/ FACE BO /PROFIL

Résultats :

Rectitude du rachis cervical.

Respect de la hauteur et de l'alignement vérébral.

Corps vertébraux de morphologie normale.

Pincement discal globale étagée avec uncarthrose.

Parties molles pré vertébrales d'épaisseur normale.

Absence d'anomalie au niveau des apex pulmonaires.

Signé : **Dr KASSIMI**



Dr KASSIMI Maroum
Rachis cervical Face et Face BO

Casablanca, le 15/09/2022

PATIENT : **CHAOUF Fatiha**

IPP : **181212135012RA**

DATE NAISSANCE : **30/08/1954**

NUMERO DOSSIER : **2200561662**

Rx EPAULE DROITE F

Résultats :

Absence de lésion osseuse notable.

Articulation scapulo humérale de morphologie normale.

Espace sous acromial très réduit.

Absence d'anomalie focale des parties molles.

En vous remerciant de votre confiance

Signé : **Dr KASSIMI**

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 118 441 / 2022 du 15/09/2022

Nom patient : **CHAOUF FATIHA**

Entrée 15/09/2022

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 15/09/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
RADIOGRAPHIE DU RACHIS CERVICAL DE FACE	1,00		180,00	180,00
RADIOGRAPHIE DE L'EPAUDE DE FACE	1,00		180,00	180,00
ECHOGRAPHIE DE L'EPAUDE	1,00		500,00	500,00
			Sous-Total	860,00
Total Frais Clinique				860,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> HUIT CENT SOIXANTE DIRHAMS	Total	860,00

Encaissements		Carte Bq	Total encaissé	Solde
		860,00	860,00	0,00

*Hopital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Casablanca
Le Maroc
FATIHA CHAOUF*

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

FACTURE

N° 118 360 / 2022 du 15/09/2022

Nom patient : **CHAOUF FATIHA**

Entrée 15/09/2022

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 15/09/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
CONSULTATION DE RHUMATOLOGIE	1,00		300,00 Sous-Total	300,00 300,00
Total Frais Clinique				300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENTS DIRHAMS	Total	300,00

Encaissements		Carte Bq	Total encaissé	Solde
		300,00	300,00	0,00